

La mise à jour de sa situation individuelle et familiale, un petit rien pas si anodin

Nous entendons régulièrement parler, et ce à juste titre, de la protection de nos données personnelles. **Nous omettons cependant assez régulièrement de les mettre à jour.** Voilà pourtant un bon réflexe à adopter pour plus de sérénité.

■ Vérifier et mettre à jour sa situation individuelle

Qu'il s'agisse d'un changement d'adresse postale ou simplement d'une adresse mail personnelle, nos données sont régulièrement modifiées. Qu'elles soient le reflet de changements dans nos vies ou non, cela reste néanmoins important de les mettre à jour vis-à-vis de l'entreprise.

La mise à jour de votre situation individuelle vous permet en effet de modifier/ajouter :

- Vos coordonnées bancaires (RIB) afin de vous assurer de la bonne réception de votre rémunération.
- Vos coordonnées personnelles (adresse postale, mail, n° de téléphone) vous permettant, entre autres, de garder contact avec l'entreprise si vous êtes éloigné du service ou après votre départ du Groupe, afin de continuer à recevoir votre bulletin de paie papier, intéressement, participation, etc.
- Les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence. L'entreprise peut alors contacter la personne de votre choix si vous êtes, par exemple, victime d'un accident sur votre lieu de travail.

À noter :

Si la modification que vous souhaitez effectuer concerne votre civilité (nom*, prénom), votre date et/ou lieu de naissance, votre numéro de sécurité sociale, votre nationalité ou si vous êtes résident fiscal à l'étranger, passez par le service clicRH.

Si vous changez de nom, afin de vous éviter tout risque de rejet bancaire et de non-réception de votre rémunération, veillez à ce que le nom déclaré à l'entreprise soit bien le même que celui déclaré à votre banque.

■ Vérifier et mettre à jour sa situation familiale

Un mariage, un pacs, une naissance... S'il est d'usage de déclarer rapidement ces informations aux organismes tiers, il peut être moins évident de penser à en faire de même dans l'entreprise. Pourtant la mise à jour de sa situation familiale permet également de bénéficier d'un certain nombre de droits.

Le formulaire dédié vous permet en effet de mettre à jour :

- Votre situation familiale (mariage, PACS, divorce...), vous offrant ainsi la possibilité de déclarer votre nouveau nom d'usage si vous venez de vous marier, ou de l'ôter si vous venez de divorcer.
- Les informations sur votre conjoint, concubin ou partenaire
- Les informations sur votre/vos enfant(s) et vous permet de le/les déclarer. Cela vous permet notamment de bénéficier, à titre d'exemple, d'autorisations spéciales d'absence en cas d'enfant malade.

■ Bon à savoir

Pour vous éviter tout risque de fraude, veillez à toujours fermer votre session lorsque vous quittez votre bureau (raccourci clavier : ctrl+alt+supp).

Il est aussi nécessaire de s'assurer que les informations en possession d'Orange soient exactement les mêmes que celles enregistrées auprès :

- De l'assurance maladie (CPAM)
- De la direction des finances publiques (Impôts)
- De l'assurance retraite (CARSAT)
- De la retraite complémentaire (AGIRC ARRCO)
- Etc.

Toutes ces déclarations permettent en effet une bonne articulation entre Orange et les différents organismes et administrations.

Vous rendre sur le site d'ANOO et **mise à jour de ses données personnelles**

N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.

Vos Élus CSE titulaires :		Vos Élus CSE suppléants :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diane ETIENNE ROUSSEAU (Baie Mahault) ▪ Eric DRANE (Baie Mahault) ▪ Hubert LEMARQUAND (Baie Mahault) ▪ Gaëtan ABSALON (Fort de France) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie LORET (Rémire Montjoly) ▪ Theyre CHARABIE (Baie Mahault) 	
Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD			
Vos représentants de proximité (RP)			
AEC :	Joelle JACQUENS (Fort de France)	DTAG :	Gérard CABALD (Baie Mahault)
AVSC :	Eddy CITADELLE (Baie Mahault)	DVDC :	Marie LORET (Rémire Montjoly)
Vos représentants CSSCT			
Client AG:	Gaëtan ABSALON	Réseaux et SI :	Eric DRANE
Vos représentants dans les commissions thématiques			
Emploi Formation Egalité Professionnelle :		Alexandra SALIBUR - DOMP	
Handicap :		Christine DUFAY - AVSC	
Economie et Evolution des Marchés :		Christian ROSEMOND - DTAG	
Vos représentants dans les IRP Nationale			
CSEC (Comité Social et Economique Central) :		Hubert LEMARQUAND - DISASS	
CNPS (Comité National Prévention du Stress) :		Régine PRUDENT GRATIEN - OC	
DSE (Délégué-e Syndical-e d'Etablissement) :			
Gaëtan ABSALON - AEC Eddy CITADELLE - AVSC Rodolphe CALONNE - DTAG Lucie JANCZAK - OC Diana ETIENNE-ROUSSEAU - AVSCC Olivier GOURLAY - OC Lucien JACQUELINE - AVSCC Hubert LEMARQUAND - DISASS Mariya SOTIROVA - DVDC Joelle SAINTE ROSE - DVDC Marc ARMEDE - DOMP Lionel PRANDI - AEC Marie LORET - DVDC Christian ROSEMOND - DTAG Stéphane BOURREL - DISASS Alexandra SALIBUR - DOMP			
Ainsi que :			
Département de la Guadeloupe :			
Jean Pierre CABIROL - DTAG & Alain PRIMOT - DTAG & Jean Marie PROMENEUR - DTAG & Philippe MOUGEY - DTAG - Eric DRANE - OC - Jean Paul DISPARD - OC			
Département de la Guyane :			
Darril DORVILLE - DVDC & Gaëlle MINIDOQUE - DVDC & Christopher SUARES - DTAG & Petula WOON - DVDC			
Département de la Martinique :			
Georges NARDY - DTAG & David MARIAYEE - DTAG & Eric PERTAYS - AEC & Pierre MEDELICE - AVSC & Christine DUFAY - AVSC & Luc DRANE - AEC & Louis MARIE SAINTE - DTAG Régine PRUDENT-GRATIEN - OC & Fred CHALONS - DTAG			

Plusieurs mandats sont à présent libres sur la DVDC Antilles-Guyane. Très sincèrement, la CFE CGC serait heureuse de vous accueillir parmi nous en tant que représentant de notre OS. Vous pouvez contribuer au changement, vous investir dans la vie de notre entreprise au-delà de vos compétences professionnelles.